



SYNDICAT  
DES EAUX  
D'ILE DE  
FRANCE

**SEDIF**

SERVICE PUBLIC DE L'EAU



**COMMISSION CONSULTATIVE DU SERVICE PUBLIC LOCAL**

**SEANCE DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2016**

**AVIS**



Les membres de la Commission consultative du service public local, convoqués par le Président par courrier du 31 octobre 2016, et le rapport de présentation du point à l'ordre du jour leur ayant été expédié le 15 novembre 2016, se sont réunis le jeudi 24 novembre 2016 au siège du SEDIF, 14 rue Saint-Benoît, 75006 PARIS, 9 membres ayant voix délibérative.

Le Président a sollicité l'avis de la Commission consultative du service public local, et a sollicité son examen et son avis, sur l'affaire inscrite à l'ordre du jour.

**AFFAIRE 1 – AVIS SUR LE PROJET D'AVENANT N° 6 AU CONTRAT DE DSP (2<sup>EME</sup> AVENANT TRIENNAL)**

Après avoir été informée des termes et des effets introduits par ce 2<sup>ème</sup> avenant triennal au contrat de délégation du service public de l'eau potable, la Commission a émis un **avis favorable à l'unanimité** sur le projet d'avenant n° 6.

La commission confirme sa vigilance sur :

- la qualité de service, la nécessité de poursuivre une communication ciblée vers les abonnés pour les informer du dispositif Eau Solidaire et de renforcer le volet prévention et les écogestes sur la bonne utilisation de l'eau,
- la nécessité d'explicitier dans le rapport de présentation la procédure de rappel avant l'application de pénalités pour impayés,
- l'intérêt de poursuivre avec les grands bailleurs l'information aux usagers sur le fonctionnement du service de l'eau.

Le Secrétaire de séance,

  
M. Emmanuel PHILIPPON

Pour le Président du SEDIF empêché,  
et par délégation,  
Le Vice-président,

  
M. Didier GUILLAUME

